

RASSEMBLEMENTS DEVANT TOUTES LES PREFECTURES DE FRANCE
LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 2006

DEPUIS DES MOIS MAINTENANT, DES ENSEIGNANTS, DES PARENTS D'ELEVES, DES ELEVES EUX MEMES, DES ETUDIANTS PAR DIZAINES DE MILLIERS MANIFESTENT, SIGNENT DES PETITIONS, SE RENDENT DEVANT LES PREFECTURES POUR DIRE LEUR COLERE CONTRE UNE POLITIQUE QUI BRISE LA VIE DE LEURS ELEVES, DE LEURS COPAINS, DES COPAINS DE LEURS ENFANTS. UN RECENT SONDAGE (RMC/20 MINUTES 6 ET 7 OCTOBRE 2006) MONTRAIT QUE 73% DE LA POPULATION EST FAVORABLE A LA REGULARISATION DES SANS PAPIERS DES LORS QU'ILS ONT DES ENFANTS SCOLARISES, ETUDIANTS A L'UNIVERSITE FRANÇAISE ET/OU UN CONTRAT DE TRAVAIL.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET TOUS CEUX QUI A UN TITRE OU UN AUTRE FONT DE LA DEMAGOGIE SUR LE DOS DES MIGRANTS SONT EN DECALAGE AVEC L'OPINION PUBLIQUE. **ILS N'ONT PAS PRIS LA MESURE DE LA DETERMINATION DES CITOYENS DE TOUTES OPINIONS A NE PAS ACCEPTER QUE CETTE POLITIQUE CONTRAIRE AUX DROITS FONDAMENTAUX SOIT CONDUITE EN LEUR NOM. ILS N'ONT PAS PRIS LA MESURE DE LA DETERMINATION DE LA MAJORITE DE LA POPULATION A RESISTER ET A PROTEGER LES PERSONNES MENACEES D'EXPULSION.** POUR LES CITOYENS, LE « CLANDESTIN », LE « SANS PAPIERS » AVEC LEQUEL ON TENTAIT DE L'EFFRAYER POUR AVOIR DES VOIX, C'EST AVANT TOUT L'ELEVE QU'ON A EN CLASSE, C'EST LE COPAIN DE SES ENFANTS, C'EST L'ETUDIANT DE LA TABLE VOISINE, C'EST LE PARENT QUI VIENT CHERCHER SES ENFANTS A L'ECOLE.

Le tout petit début de régularisation de cet été n'a pas été une réponse à la hauteur du problème. Elle laisse sur le carreau et dans une situation intenable DES DIZAINES DE MILLIERS DE PARENTS D'ENFANTS SCOLARISES QUE LES PREFECTURES, RESPECTUEUSES DES QUOTAS DICTES PAR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR CONDAMNENT A VIVRE DANS LE DESESPOIR ET LA TERREUR PERMANENTE DE L'ARRESTATION, PAPA MAMAN MENOTTES, LES ENFANTS ET LES JEUNES SCOLARISE AUSSI. DES MILLIERS DE JEUNES MAJEURS SCOLARISES DEBOUTES DU REGROUPEMENT FAMILIAL QUI RISQUENT L'EXPULSION A TOUT MOMENT.

DES MILLIERS D'ETUDIANTS PRIVES DE TITRE DE SEJOUR, INTERDITS D'ETUDES ET REDUITS A LA CLANDESTINITE.

LE RISQUE POUR UN JEUNE D'ETRE ELOIGNE DE FORCE DU TERRITOIRE FRANÇAIS NE S'ARRETE PAS AUX PORTES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES. DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, NOUS ASSISTONS DEPUIS PLUSIEURS ANNEES A LA DEGRADATION DE LA SITUATION DES ETUDIANTS ETRANGERS : CONDITIONS D'ACCUEIL DEPLORABLES, DIFFICULTES SOCIALES ET PRECARITE ADMINISTRATIVE.

L'ETUDIANT ETRANGER EST SANS CESSER MENACE PAR L'INTRUSION DES PREFECTURES DANS SON CURSUS UNIVERSITAIRE ET DANS SA VIE PRIVEE. DE NOMBREUSES PREFECTURES REFUSENT AINSI DE RENOUELER LES TITRES DE SEJOUR DES ETUDIANTS EN SITUATION REGULIERE PRETEXTANT L'INSUFFISANCE DE RESSOURCES, OU SUR DES CONSIDERATIONS PEDAGOGIQUES ARBITRAIRES. ON ASSISTE DE CE FAIT A UNE MULTIPLICATION DES CAS D'ETUDIANTS SANS-PAPIERS CONDAMNES A VIVRE DANS L'ISOLEMENT ET LA PRECARITE.

CES ENFANTS, CES PARENTS, CES ETUDIANTS ONT DROIT A UNE VIE NORMALE ET A L'EDUCATION. ILS DOIVENT ETRE REGULARISES.

NON A LA CHASSE A L'ENFANT ! A LA CHASSE AUX PARENTS ! A LA CHASSE A L'ETUDIANT !

- Régularisation des **élèves** sans papiers, de leur famille, et des étudiants sans papiers.
- Amélioration des conditions d'accueil dans les services des préfectures.
- **Ouverture à tous du droit à l'éducation** : il faut mettre fin au contrôle du parcours pédagogique des élèves et étudiants par les préfectures.

REUNION MERCREDI 8 NOVEMBRE 2006 A 17H30, SALLE M.HONESTE, 67 BD DU CANGE A AMIENS